

Rapport annuel 2022



Juin 2023

SOMMAIRE

Editorial	3
1. Faits marquants 2022	6
2. L'Association	10
3. Le .fr	15
4. Activité hors .fr	20
5. Bilan 2022 de l'activité de R&D	23
6. La Fondation Afnic en 2022.....	27
7. Rapport financier	30
8. Annexes financières.....	45

Editorial



Godefroy BEAUVALLET, Président du conseil d'administration de l'Afnic

Une année de transformations.

Le Domain Name System (DNS), protocole à la base du métier de l'Afnic qui fête en 2023 ses quarante ans¹, avec d'autres briques essentielles au fonctionnement de l'internet tel que nous le connaissons tous aujourd'hui, permis un développement constant et massif des usages de l'internet, en maintenant une résilience remarquable.

La gestion et l'attribution de noms de domaine et plus largement l'activité de registre internet, dans toutes ses facettes, qu'elles soient technique, juridique, sociétale et même parfois géopolitique, s'appuie sur des énoncés clairs, qui font consensus :

Le DNS nécessite, pour que l'internet fonctionne correctement, des règles transparentes, universelles, permettant le dialogue entre les différents acteurs qui interviennent dans le

¹ <https://datatracker.ietf.org/doc/html/rfc882>

processus de mise à disposition et d'accès à la ressource, une répartition claire des rôles respectifs de ces acteurs, enfin, des modalités d'évolution de ses règles pour les adapter à l'évolution des attentes (que ce soit en quantité ou en qualité) de l'ensemble des parties-prenantes.

On pourrait donc penser qu'avec de telles prémisses, les acteurs du DNS auraient une sorte de devoir de conservatisme, une mission de gardiens du temple.

C'est en partie vrai, mais en partie seulement.

Certes, on demande à un registre d'être une référence et une référence, pour être crédible, doit être pérenne. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'elle n'évolue pas.

A mesure que l'internet croît et prend dans nos vies et dans celles des états une place incontournable, aux exigences de permanence et de résilience du système (ce que le fameux triptyque de cybersécurité Disponibilité – Intégrité – Confidentialité exprime parfaitement) viennent s'ajouter celles, tout aussi légitimes, de performance et de responsabilité, cette dernière étant comprise au sens large, allant de la recherche de l'utilité sociale à celle de responsabilité environnementale.

C'est ainsi que les acteurs en charge de ce commun numérique critique qu'est le DNS, que notre Association veut représenter dans toute leur diversité en France, se doivent d'innover, de progresser, de prendre en compte les nouvelles attentes et de relever les nouveaux défis.

C'est, je crois ce que ce rapport d'activité exprime et c'est la fierté de l'Afnic de s'inscrire dans ce double mouvement qui n'est paradoxal qu'en apparence, de la stabilité et de la transformation.

L'effort constant de sécurisation du .fr y prend une large place, tout comme les efforts de notre association, aux niveaux national et international, pour maintenir un système des noms de domaine qui reste universel et qui garantisse, à son niveau, Internet contre des menaces de fragmentation chaque jour plus nombreuses. Qu'il s'agisse de l'utilisation de la menace cyber ou de la promotion de protocoles alternatifs suspects au sein des instances internationales, les attaques contre ce bien commun qu'est Internet se multiplient. Il nous faut y répondre.

La refonte totale de notre système d'enregistrement, des infrastructures au code, est un autre élément de cette réponse. En gagnant en performance et en plasticité, l'Afnic est prête à des évolutions de marché, techniques, juridiques.

A titre d'illustration de ces profondes transformations, citons l'évolution des politiques de registre du .fr, qui ont été discutées avec nos membres et plus largement la communauté française des utilisateurs de l'internet, en vue de mieux armer le .fr contre les abus en tous genres.

Les travaux sur la réduction de l'empreinte carbone du DNS se poursuivent pendant ce temps, tout comme les actions de solidarité portées par notre Fondation, ou les formations et l'accompagnement des TPE/PME dans leur transformation numérique.

L'Afnic innove et se transforme, dans le but de consolider et de pérenniser ce qu'elle a de plus beau à offrir, la réalisation de sa mission associative : bâtir un « internet sûr, stable et ouvert aux innovations. »

Bonne lecture !

Godefroy BEAUVALLET

Président du Conseil d'administration de l'Afnic

1. Faits marquants 2022

Janvier

L'Afnic et la Fondation Suédoise pour l'internet lancent une nouvelle version de Zonemaster, outil international de référence de vérification de la configuration et de la sécurité des noms de domaine.

Février – Mars

L'Afnic rejoint le Campus Cyber en tant que partenaire, puis membre au sein du collège qui regroupe les associations. Le Campus Cyber, situé à la Défense, est désormais reconnu comme le principal lieu de convergence des acteurs français et internationaux de la cybersécurité.

Avril

Réussir en .fr, le programme de l'Afnic dédié à la transformation numérique avec le .fr, fait peau neuve et dévoile un site internet entièrement repensé pour répondre aux besoins des TPE/PME et des jeunes.

Le catalogue des formations Afnic s'enrichit avec une nouvelle formation sur la sécurisation des emails grâce au DNS.

L'Afnic devient officiellement membre des secteurs « Développement » et « Normalisation » de l'Union Internationale des télécommunications.

Mai

L'État et l'Afnic signent une nouvelle convention concernant la gestion du .fr. Le développement du .fr, la sécurité et l'innovation pour renforcer la confiance dans le numérique, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et l'animation des discussions au sein des instances de gouvernance de l'internet sont au cœur des nouveaux engagements pris par l'Afnic qui renforce et pérennise ses moyens d'action en faveur de l'intérêt général en y affectant désormais 11 % du chiffre d'affaires (CA) du .fr.

« Connecte ta boîte, ils l'ont fait », le podcast issu de l'émission produite en partenariat avec France Num, revient pour une 2ème saison avec 5 nouveaux épisodes.

Juin

Godefroy Beauvallet est réélu président du conseil d'administration de l'Afnic et deux nouveaux représentants, élus par les membres bureaux d'enregistrement et utilisateurs, intègrent l'instance majeure de gouvernance de l'association.

Le nouveau bilan carbone de l'Afnic fait état d'une baisse des gaz à effet de serre de 10 % en 1 an et de 37 % en 3 ans.

L'Afnic et ses partenaires s'engagent à l'occasion de la conférence mondiale des télécommunications de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications) au sein de la coalition pour l'Afrique numérique².

² <https://www.icann.org/resources/press-material/release-2022-06-07-en>

Juillet – Août

L'Afnic lance une consultation publique dédiée au renforcement de la lutte contre les abus en ligne.

La Journée du Conseil Scientifique de l'Afnic (JCSA), dédiée cette année à la consommation énergétique du numérique, réunit plus de 110 participants.

Septembre

Une nouvelle consultation publique sur la mise en place d'un accès facilité aux données d'enregistrement des noms de domaine pour les autorités publiques est lancée.

Octobre

L'ensemble des services d'enregistrement et de gestion des noms de domaine en .fr et ultramarins est migré sur une nouvelle infrastructure technique, entièrement conçue et développée par l'Afnic. Cette migration est l'aboutissement d'un projet majeur, au service de la souveraineté numérique française.

L'Afnic participe au sein de la délégation française à la Conférence de plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications qui se déroule à Bucarest, Roumanie du 26 septembre au 14 octobre 2022.

Une étude inédite faisant état des pratiques numériques des restaurateurs est publiée en partenariat avec France Num.

Novembre

La Fondation Afnic annonce les 81 lauréats retenus pour l'année 2022. Cette nouvelle promotion de projets bénéficie d'un soutien financier de 1 268 000 euros.

Décembre

L'Afnic coorganise le Forum français sur la Gouvernance de l'Internet (FGI France) dont les thématiques plénières portent pour cette édition 2022 sur le futur des gouvernances du numérique et sur le nouvel agenda numérique tourné vers l'environnement.

Extension préférée des Français, le .fr franchit la barre des 4 millions des noms de domaine.

2. L'Association

L'année 2022 a été une année riche pour l'association et ses membres, tant au niveau de la concertation que de sa gouvernance.

L'Assemblée générale ordinaire de l'association a pu se tenir en mode hybride le 10 juin 2022. Les membres des collèges Utilisateurs, Bureaux d'enregistrement et Correspondants internationaux ainsi que les administrateurs et les collaborateurs de l'Afnic ont eu plaisir à se retrouver lors de ce moment convivial.

Après présentation du rapport annuel et des comptes, les membres ont renouvelé leur confiance au Conseil d'administration en votant à l'unanimité les résolutions qui leur ont été soumises.

2022 était une année d'élections et de renouvellement pour trois représentants au Conseil d'administration.

Après une campagne électorale très numérique et une réunion en visioconférence pour permettre aux membres des collèges d'échanger avec leurs candidats, c'est par un 1^{er} tour de vote en ligne puis un 2^{ème} tour en ligne et lors de l'assemblée générale, que les membres de chaque collège ont pu désigner leurs représentants :

- **Souleymane Oumtanaga, représentant l'Institut national Félix Houphouët-Boigny (INPHB) de Côte d'Ivoire**, réélu pour un mandat de 3 ans en tant que représentant du collège des correspondants internationaux,
- **Paul Perpère**, représentant l'Institut national de la Propriété industrielle (INPI) élu pour un mandat de 4 ans en tant que représentant du collège Utilisateurs,
- **Sébastien Almiron**, représentant de Bureau d'enregistrement (BE) NETIM, élu pour un mandat de 4 ans en tant que représentant du collège Bureaux d'enregistrement.



Légende : Paul Perpère, Sébastien Almiron et Souleymane Oumtanaga

Le **Conseil d'administration** s'est réuni 5 fois en 2022, 1 fois à distance et 4 fois en présentiel dont son séminaire stratégique annuel.

Lors de la réunion du mois de juin, **Godefroy Beauvallet** a été réélu **Président** par le Conseil d'administration pour un nouveau mandat de 3 ans.



Le séminaire stratégique du Conseil d'administration, après le renouvellement de la convention avec l'État pour la gestion du .fr, a travaillé sur la nouvelle stratégie triennale de l'Afnic, en y intégrant les engagements pris vis-à-vis de l'État mais sans s'y limiter. Les travaux de ce séminaire ont permis de valider fin novembre la nouvelle vision et les axes stratégiques 2023-2025 de l'Afnic

Les **Comités de concertation « Utilisateurs » et « Bureaux d'enregistrement »** se sont réunis 2 fois au cours de l'année en format hybride.

Au cours de ces 2 rendez-vous très denses, les membres ont pu donner leurs avis sur les modalités de mise en œuvre d'engagements pris par l'Afnic dans sa convention avec l'État pour la gestion du .fr. Les engagements discutés s'inscrivaient majoritairement, pour cette année, dans le cadre de la lutte contre les abus.

Certains de ces engagements touchant aux politiques de registre du .fr ont par ailleurs fait l'objet de consultations publiques :

- Détection des données d'enregistrement³
- Faciliter l'accès aux données d'enregistrement pour les autorités habilitées⁴

Au cours de l'année, des membres volontaires parmi les utilisateurs et les bureaux d'enregistrement ont aussi travaillé avec les équipes de l'Afnic dans le cadre d'un groupe de travail sur l'identité numérique. Le résultat de ces travaux a été présenté aux comités de concertation.

³ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/consultations-publiques/consultation-publique-lutte-contre-les-abus-detection-des-donnees-denregistrement/>

⁴ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/consultations-publiques/consultation-publique-lutte-contre-les-abus-ouvrir-aux-autorites-publiques-un-acces-direct-aux-donnees-denregistrement/>

Les membres du **Collège international** ont enfin pu se retrouver en présentiel pour 2 jours de réunion dans les locaux de l'Afnic. L'occasion de faire un point sur les projets qui ont continué à avancer tout au long de l'année grâce à l'implication des membres.

À titre d'exemple on peut citer le projet ONDA (Observatoire des Noms de Domaine Africains) – lancé depuis plusieurs années par les membres du collège international avec le soutien de l'Afnic – qui publie dorénavant les données récoltées par les membres sur le site : <https://www.onda.africa/fr>. Ce projet, devrait encore s'étendre en Afrique au-delà des membres à la suite de la signature d'un Protocole d'accord entre l'Afnic et l'AFTLD.

D'autres projets se poursuivent sous la coordination des membres dans un souci de coopération et d'entraide entre les registres : PAR (Projet d'Automatisation des Registres), PER (Plateforme d'Echanges entre Registres), I2N (Identité Numérique Nationale), ...

3. Le .fr

Le volume de créations, bien qu'il ait connu une décélération qui était anticipée suite à deux années marquées par la pandémie de Covid 19, reste fort en 2022 avec 753 412 noms de domaine en .fr enregistrés. Le taux de renouvellement est lui en recul de 13 % par rapport au record historique de 2021 pour s'établir à un bon 83,5 %, ce qui correspond à son niveau moyen sur la période 2017-2022.

Au total, l'augmentation du stock du .fr résultant de ces éléments est de 113 757 noms de domaine ce qui lui permet d'atteindre 3 996 245 .fr au 31/12/2022, soit une croissance de 2,9 % qui reste une nouvelle fois supérieure à la croissance moyenne des ccTLD de l'Union Européenne s'établissant quant à elle à 2 %.

La croissance du .fr reste également supérieure à celle du marché français toutes extensions confondues, qui est de 1,3 % en 2022.

La part de marché du .fr en France est en progression constante, atteignant un nouveau seuil historique de 39,4 % à la fin 2022 (contre 38,8 % en 2021). Cette performance est à mettre au crédit de la bonne dynamique des créations en .fr, laquelle souligne la poursuite des efforts de transformation numérique des TPE/PME françaises, notamment au travers d'une activité soutenue de créations de sites internet. En revanche, l'augmentation significative des suppressions de .fr en 2022 pourrait être l'indice d'une disparition plus importante des sites web créés à l'occasion des confinements, comme si une partie des entreprises revenues dans le contexte d'activité « normal » ne voyaient plus autant l'intérêt de maintenir ou développer leur présence sur internet. Une autre cause de cette augmentation des suppressions pourrait être le contexte économique et un effet de rattrapage sur le plan des défaillances d'entreprises. Enfin, le renforcement de la lutte contre les abus portés par les noms de domaine participe également de l'augmentation du nombre de suppressions.

L'Afnic poursuit ses actions en faveur de la présence en ligne des TPE/PME et des jeunes.

La transformation numérique des entreprises françaises reste au cœur des missions de l'Afnic. En 2022, son programme d'accompagnement à la présence en ligne **Réussir-en.fr** ([réussir-en.fr](https://reussir-en.fr)) a été entièrement refondu, tant son site internet que son identité graphique pour répondre aux normes d'accessibilité. L'objectif de cette refonte est d'améliorer l'accès à l'ensemble des contenus et services, tout en simplifiant le parcours utilisateurs. Les témoignages d'entrepreneurs ayant réussi grâce à internet, les offres partenaires « **Je passe au numérique**⁵ » ainsi que les coachings et ateliers proposés gratuitement occupent désormais une place prépondérante sur la plateforme afin d'inciter au passage à l'action. Cette année encore, plus de **20 000 TPE/PME** ont participé à un atelier physique ou en ligne destiné à créer un site internet, une newsletter, à améliorer leur référencement, ou encore à bien choisir leur nom de domaine en .fr.

Pour poursuivre cet accompagnement aux bons choix numériques, l'Afnic s'appuie sur les dispositifs **Tous en ligne Maintenant** (tousenlignemaintenant.fr) et **Foliweb** (lesfoliweb.fr). Par ailleurs, et pour la 3^{ème} année consécutive, le concours des Foliweb Awards a permis de récompenser la stratégie web de 6 micro-entreprises leur permettant de développer et pérenniser leur activité.

En parallèle, l'Afnic poursuit sa collaboration avec France Num et le Studio Next autour d'une deuxième saison du programme **Connecte ta Boîte** et la production de nouveaux épisodes du podcast en sus de l'émission télévisée. Cette saison marque également la

⁵ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/je-passe-au-numerique-linitiative-de-lafnic-pour-les-tpe-pme/>

réalisation de tutoriels vidéo venant enrichir le programme et apporter des informations concrètes aux petites entreprises souhaitant franchir le cap du numérique.

Deux nouvelles études issues des réponses à l'outil d'autodiagnostic « **Réussir avec le Web** » ont été publiées⁶. **Si les bénéfices d'une présence sur internet ne sont plus à prouver**, les résultats démontrent l'importance pour les entreprises françaises, avec un focus réalisé auprès des restaurateurs, de sécuriser leurs pratiques numériques afin d'y investir en toute confiance et de manière durable.

Du côté de son **réseau de distribution**, l'Afnic a créé un nouvel espace dédié à la promotion du .fr sur lequel on peut retrouver un kit de communication complet, personnalisable au besoin, pour continuer à accompagner ses bureaux d'enregistrement dans le développement de leurs ventes.

Enfin, le dispositif de sensibilisation aux **bonnes pratiques numériques des 12-25 ans** s'est étoffé avec la création de contenus ludiques mis en ligne sur des sites de partenaires. Les ateliers réalisés au sein d'établissements scolaires, du collège aux écoles post-bac, ont permis d'échanger avec plus de **4 500 jeunes**.

Un nouveau système de registre pour le .fr

Aboutissement d'un projet majeur, la bascule de l'ensemble du .fr et des extensions ultramarines gérées par l'Afnic sur son nouveau système d'enregistrement, a été réalisée le 1^{er} octobre 2022.

⁶ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/etude-sectorielle-reussir-avec-le-web-le-numerique-lallie-des-restaurateurs/>

Fruit d'une réécriture complète de son application SRS (*Shared Registry System*) qui assure les fonctions d'enregistrement, de publication et d'annuaire des noms de domaine, ce nouveau système intègre des langages de programmation modernes, des architectures et systèmes de bases de données parfaitement conformes à l'état de l'art et scrupuleusement respectueuses des standards de l'IETF (*Internet Engineering Task Force*). Ainsi, il constitue une brique essentielle, maîtrisée de bout en bout, de la souveraineté numérique française.

L'opération de migration de près de 4 millions de noms de domaine a été réalisée en moins de vingt-quatre heures afin de respecter le cycle de vie des noms de domaine, et principalement le renouvellement automatique calculant la nouvelle date d'expiration de chaque domaine impacté.

Les évolutions des politiques de registre pour faciliter la lutte contre les abus

Le .fr est perçu comme une zone de confiance par ses utilisateurs et ce, depuis ses débuts.

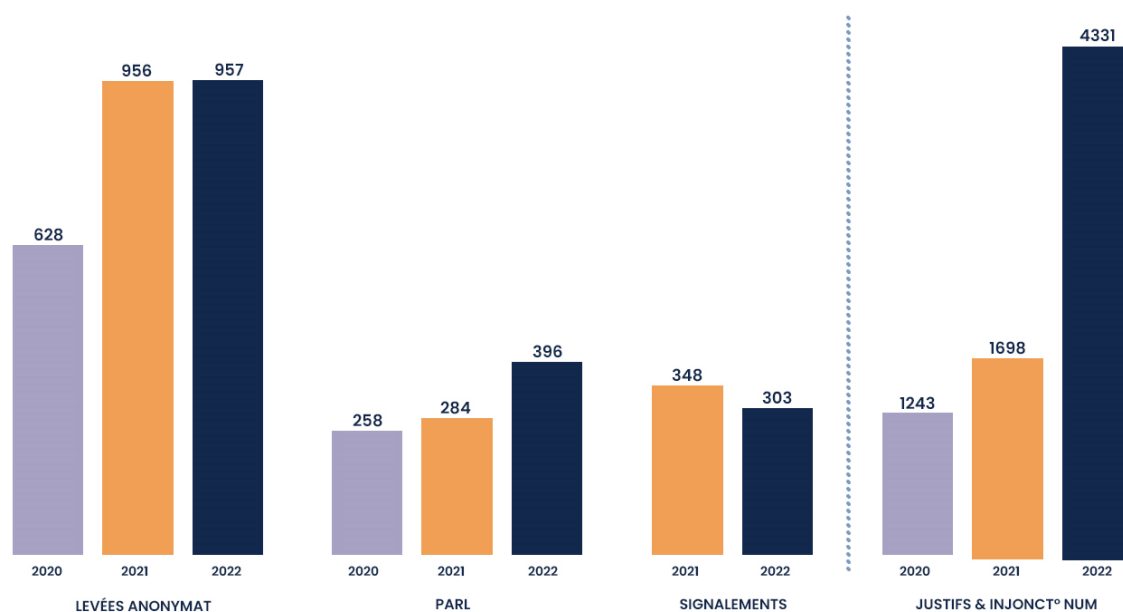
Notre approche du traitement des abus a un triple objectif :

- maintenir la confiance des utilisateurs du .fr dans l'extension nationale ;
- faire cesser rapidement et efficacement les abus de certains titulaires, dans le respect des droits de chacun et de la nécessaire neutralité de l'office d'enregistrement, éléments indispensables de cette confiance ;
- faire évoluer nos pratiques, notamment grâce à l'innovation, pour que le renforcement de la lutte contre les abus rime avec le maintien de la simplicité et de la compétitivité du .fr, dans un contexte de forte concurrence.

L'Afnic propose à tous les utilisateurs du .fr une approche d'ensemble de lutte contre les abus avec des mesures de prévention et de surveillance ainsi que des procédures non contentieuses et contentieuses.

Le graphique ci-dessous illustre la montée en charge de ces différentes procédures.

SUIVI DU VOLUME DES PROCÉDURES LIÉES AUX ABUS (2020-2022)



[Données du graphique « Suivi du volume des procédures liées aux abus \(2020-2022\) »](#)

4. Activité hors .fr

Du côté des prestations d'opérateur technique de registre, le portefeuille de clients reste stable, permettant à l'Afnic de maintenir sa position de leader sur le marché français, position confortée par les évolutions techniques et tarifaires offertes par le nouveau système d'enregistrement déployé en 2021 auprès de l'ensemble des clients.

Grâce à une mise en avant par certains de ses bureaux d'enregistrement, le .paris renoue avec la croissance (+2,86 % passant de 20 273 noms à 20 853 noms.). Le .museum, quant à lui, poursuit sa consolidation avec une augmentation de stock de +8 % pour atteindre 1 000 noms de domaine au 31/12/2022.

En 2022, la communauté du **Cercle des .marque**⁷ a de nouveau réuni une soixantaine de marques et leurs représentants (bureaux d'enregistrement, CPI, etc.) pour échanger sur les extensions internet personnalisées. Toute l'année, les équipes de l'Afnic partagent des retours d'expérience, des pistes de réflexion, et décryptent l'actualité et les tendances des .marque via des articles de blog, des newsletters trimestrielles ainsi qu'un événement annuel en présence de ses membres.

En plus des articles de blog et interviews publiés sur www.welcome.museum, un guide sur la présence en ligne a été spécialement créé pour les musées. Il recense 10 conseils clés pour les aider à profiter des opportunités offertes par internet, au premier rang desquels une extension en .museum apparaît comme un marqueur de différenciation.

⁷ <https://www.afnic.fr/produits-services/solutions-de-registre/le-cercle-des-marque/>

Un organisme de formation qui continue son développement

En 2022, l'Afnic a confirmé son engagement dans les actions de transfert d'expertises en renforçant ses dispositifs de formation et d'accompagnement-actions financés par Bpifrance dans le cadre du programme « Tous en ligne Maintenant » (tousenlignemaintenant.fr).

Le nombre de formations proposées au catalogue a augmenté, ainsi que le nombre de sessions et de personnes formées. Cette activité a été renforcée par les accompagnements-actions financés par Bpifrance pour lesquels les collaborateurs de l'Afnic ont eux-mêmes délivré des accompagnements.

L'offre de formation de l'Afnic, certifiée Qualiopi®, comprend désormais 5 formations inscrites au catalogue.

Parmi celles-ci, 2 formations sont accessibles sans prérequis techniques particuliers :

- « Les bases du DNS et du métier des noms de domaine »
- « Les noms de domaines de A à Z en partenariat avec l'INPI ».

Les 3 autres formations sont dites « expertes » :

- « DKIM, DMARC, SPF : Sécuriser son courrier électronique grâce au DNS »
- « Sécuriser son infrastructure DNS avec DNSSEC »
- « De la réussite au déploiement du protocole IPv6 ».

En 2022, nous avons organisé 10 sessions de formation, contre 3 en 2021, et avons formé 40 professionnels. Enfin, dans la perspective de soutenir cette volonté de croissance, plusieurs collaborateurs de l'Afnic ont suivi en 2022 une formation de formateurs occasionnels.

5. Bilan 2022 de l'activité de R&D

Proximité, engagements projets et visibilité

Une équipe de proximité

L'équipe des "Labs" de l'Afnic travaille en étroite collaboration avec les équipes techniques et métiers de l'association pour proposer des solutions sur mesure à destination de l'interne, notamment sur les thématiques de l'exploitation des données du registre, ainsi qu'à destination de l'externe, principalement à travers des projets R&D collaboratifs s'appuyant en tout ou partie sur les technologies du DNS.

Un environnement toujours plus complexe

En lien avec la stratégie, la R&D et l'ensemble des experts de l'Afnic continuent à s'investir de manière soutenue dans le développement du DNS face à un écosystème en constant mouvement technologique à la fois dans sa gouvernance technique et dans ses usages.

Plus que jamais nous avons besoin de répondre aux besoins actuels que le DNS peut couvrir et anticiper les prochains défis technologiques et sociétaux numériques notamment :

- le renforcement de la sécurité et résilience des infrastructures internet
- la lutte contre la (cyber)menace et les abus sur le DNS ;
- l'internet des Objets ainsi que les nouvelles architectures réseaux « edge » ;
- la meilleure compréhension et la diminution de l'impact carbone du DNS.

Le DNS et son impact sur l'empreinte environnementale

Cette infrastructure essentielle, présente dans la quasi-totalité des échanges internet et sollicitée en continu par l'ensemble des ressources de l'internet, n'avait, à notre connaissance pas fait l'objet d'étude d'empreinte environnementale. Cet examen est difficile, en raison de la complexité du système, et de la difficulté à en faire une étude analytique précise sur l'empreinte de tel ou tel service. L'année 2022 a été marquée par la valorisation, à l'occasion de la Journée du Conseil Scientifique de l'Afnic⁸, des travaux réalisés par des ingénieurs R&D de l'Afnic. Cette présentation visait à mettre en évidence l'impact du trafic DNS sur le réseau selon différents scénarios et environnements technologiques.

Ce premier socle de travail, ouvert à la collaboration et à l'enrichissement par l'ensemble des acteurs du DNS et du numérique (opérateurs, experts, hébergeurs DNS) est toujours en cours d'évolution et d'enrichissement. L'objectif visé est d'évaluer l'impact environnemental du service DNS sur les infrastructures de l'internet.

Une R&D engagée dans des projets collaboratifs

En compléments de ses activités de contribution à la standardisation des protocoles internet et le DNS, l'Afnic est engagée aujourd'hui sur 3 projets collaboratifs majeurs portant sur les thématiques de l'internet des objets, de la sécurité, de l'indépendance et de la sobriété numérique.

⁸<https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/actualites/revivez-en-video-ledition-2022-de-la-journee-du-conseil-scientifique-de-lafnic-jcsa22/>

Focus sur les projets collaboratifs

Nous avons encore franchi un nouveau palier en comptabilisant en 2022 une participation à trois projets collaboratifs d'envergure.

Le projet DiNS, dans sa phase de mi-parcours⁹, nous a permis de contribuer à la conception et développement d'une architecture fonctionnelle et ouverte, d'identification et de nommage au service de la connectivité des objets sur des réseaux IoT hétérogènes. Les résultats de cette première phase nous permettent de basculer sur une phase d'expérimentation plus poussée avec nos partenaires.

Le projet bilatéral franco-allemand PIVOT sur la cybersécurité, dont l'Afnic est le coordinateur français, voit ses premiers résultats se concrétiser avec plusieurs publications déjà réalisées par l'ensemble des membres du consortium.

Enfin, le dernier projet collaboratif en date, à l'initiative et coordonné par Gandi dans le cadre du plan de relance 5G français et regroupant 16 partenaires, vise à proposer une infrastructure numérique "Edge" pour des tests dans 5 environnements différents. Nous sommes fiers de travailler sur des travaux spécifiques à ces architectures en définissant un environnement DNS spécialisé, répondant à des niveaux de sécurité, d'indépendance et d'optimisation de services d'infrastructures numériques « edge ». Parmi l'ensemble des cas d'usages portés par des membres, plusieurs représentent des opportunités pour expérimenter nos contributions dans des contextes d'optimisation et minimisation de l'usage de ressources : à une meilleure gestion et optimisation des ressources comme par exemple les cas d'usage de partenaires de gestion intelligente du smartgrid, de gestion et

⁹<https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/papier-expert/point-detape-sur-le-projet-dins-et-les-travaux-de-lafnic/>

contrôle par une collectivité de la production d'eau, ou bien encore le pilotage pour minimiser la consommation électrique d'un réseau de centres de données.

6. La Fondation Afnic en 2022

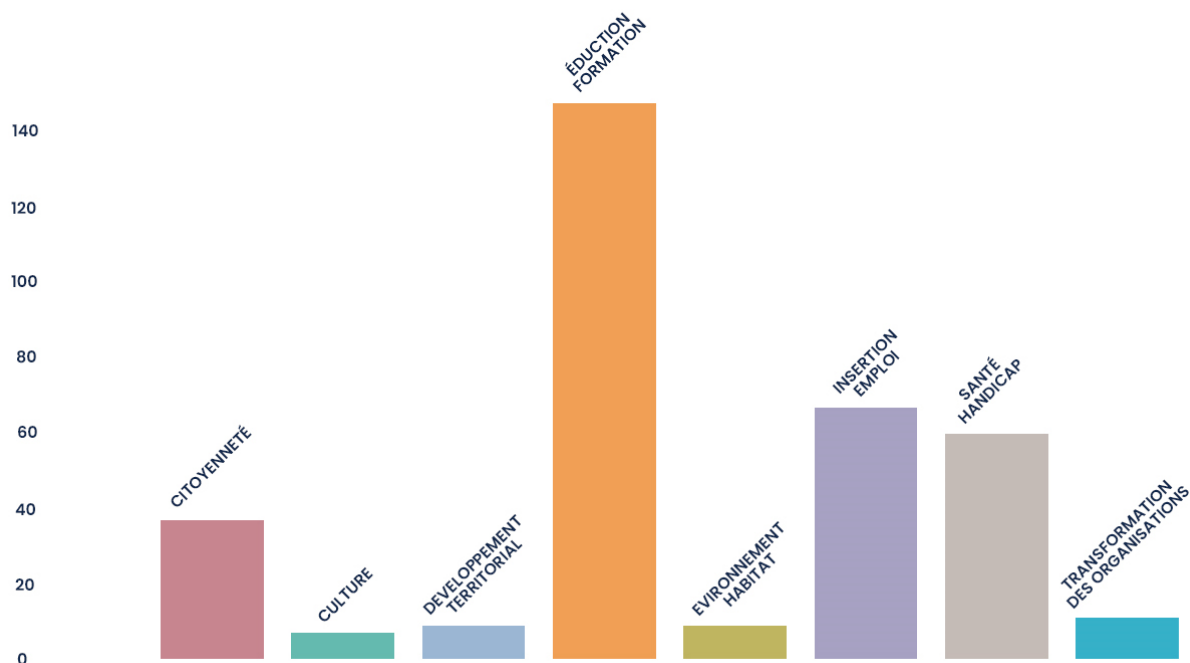
En 2022, l'équipement numérique des Français continue de progresser et plus de la moitié d'entre eux estiment être devenus plus compétents en matière de numérique mais cette moyenne masque de grandes disparités selon les catégories socio-professionnelles et des fractures persistantes : 48 % des Français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et internet, une hausse de 13 points par rapport à 2020.

Ce constat renforce la vocation solidaire de la Fondation Afnic à accompagner les publics défavorisés, freinés dans leur vie quotidienne par ces difficultés. 401 700 euros ont été versés à 49 structures dont les projets ont pour but de former, d'éduquer et de favoriser la médiation numérique.

Au-delà de cette action, en versant 867 100 euros à 32 acteurs associatifs de l'économie sociale et solidaire, la Fondation Afnic s'est engagée auprès de ceux qui s'emparent de la puissance du numérique pour repenser leurs actions et imaginer des solutions aux défis de notre société.

Enfin, la Fondation Afnic a maintenu en 2022 son action qui vise à soutenir le « passage à l'échelle » des projets locaux les plus pertinents en accompagnant les réseaux qui structurent leurs actions et essaient au niveau régional ou national. Ainsi, 4 têtes de réseau ont bénéficié d'une enveloppe de 544 750 euros pour mener sur 3 ans des projets de maillage de territoire sur des thèmes aussi divers que l'éducation aux médias et à l'image, la cohabitation intergénérationnelle, l'aide aux victimes de violence.

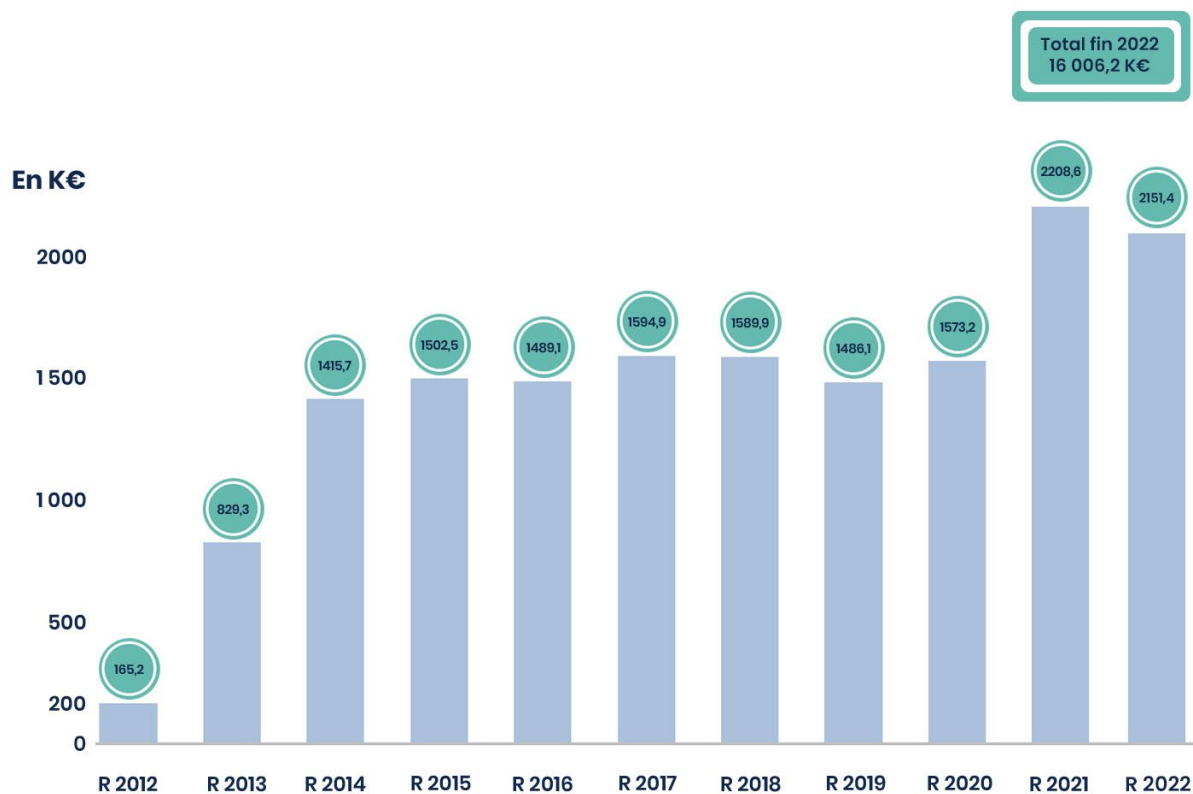
RÉPARTITION DES THÉMATIQUES DE 2018 À 2022



[Donnée du graphique « Répartition des thématiques des lauréats de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2018 à 2022 »](#)

2022 a été également l'année de la réflexion où la Fondation a pris le temps de s'interroger sur son positionnement et ses modalités d'intervention en relation avec l'évolution prévisible des usages et des besoins et en cherchant la complémentarité des acteurs institutionnels intervenant dans le numérique. La Fondation Afnic entend ainsi poursuivre l'accompagnement des acteurs de la solidarité en proposant un lieu de partage d'expertise et de connaissances, un moment de dialogue, de l'appui constant dans une ambiance bienveillante.

ÉVOLUTION DES SOMMES AFFECTÉES PAR L'AFNIC À LA FONDATION DEPUIS 2012



[Données du graphique « Évolution des sommes affectées par l'Afnic à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique depuis 2012 »](#)

7. Rapport financier

1. Les chiffres clés

Pour l'année 2022, l'Afnic enregistre une croissance de 5,8 % de son chiffre d'affaires total, s'élevant à 20 873 922 euros.

Le résultat net comptable est de 1 006 172 euros, en hausse de 36,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires total 2022 se décompose comme suit :

- **Chiffre d'affaires .fr s'élevant à 19 335 331 euros, en augmentation de 6,2 % par rapport à 2021**
- **Chiffre d'affaires OTR, conseil et formation s'élevant à 1 241 870 euros, en hausse de 1,3 % par rapport à 2021**
- **Chiffre d'affaires Ultramarins s'élevant à 296 721 euros, en augmentation de 1,4 % par rapport à 2021.**

Une fois retraités les versements dûs à la Mairie de Paris sur le .paris, ainsi que ceux dûs à Muse Doma pour le .museum, le chiffre d'affaires Afnic s'élève à 20 538 948 euros, en augmentation de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent à 16 514 236 euros, en hausse par rapport à l'année 2021 de 6,5 %.

2. L'activité de l'exercice 2022 par rapport aux objectifs budgétaires et à l'année 2021

- Le chiffre d'affaires total de 20 873 922 euros comprend 20 411 681 euros de chiffres d'affaires net, 70 926 euros de subvention¹⁰ de l'ANR et 391 315 euros de subvention ⁽¹⁾ de la Bpifrance.
- Le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 6,2 % par rapport à 2021, en lien avec la croissance annuelle du parc de 2,9 % (3 996 245 noms de domaine déposés au 31 décembre 2022). Cette croissance du chiffre d'affaires est induite notamment par les opérations de renouvellements (+6,6 %) et par les produits issus des projets de R&D et de sensibilisation des petites entreprises au numérique (« Tous en Ligne Maintenant »).
- Par rapport aux objectifs budgétaires, le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 0,2 %, soit conforme à l'hypothèse de croissance annuelle du parc de 0,3 %.
- Le chiffre d'affaires des extensions ultramarines est stable comparé à l'année 2021 (+1,4 %) et au budget (+0,6 %). Le parc de noms de domaine augmente de 1,4 % par rapport à l'année dernière et s'établit à 55 900 au 31 décembre 2022.
- Côté activités d'opérateur technique de registre (OTR), l'année 2022 enregistre une croissance du parc des noms de domaine de 2,8 % et une baisse de chiffre d'affaires de

¹⁰ Les subventions relatives aux projets de R&D sont égales à 404 617 euros, et sont intégrées au CA en fonction du temps réellement passé par les équipes sur les projets. La subvention Bpifrance relative au projet « Tous en Ligne maintenant », d'un montant de 750 000 euros, est versée sous forme d'avances et est intégrée au CA en fonction du nombre d'accompagnements actions effectivement réalisés et validés par Bpifrance.

3 %, induite par le repositionnement tarifaire des contrats Corsica et BZH et la baisse du chiffre d'affaires de l'extension .paris¹¹.

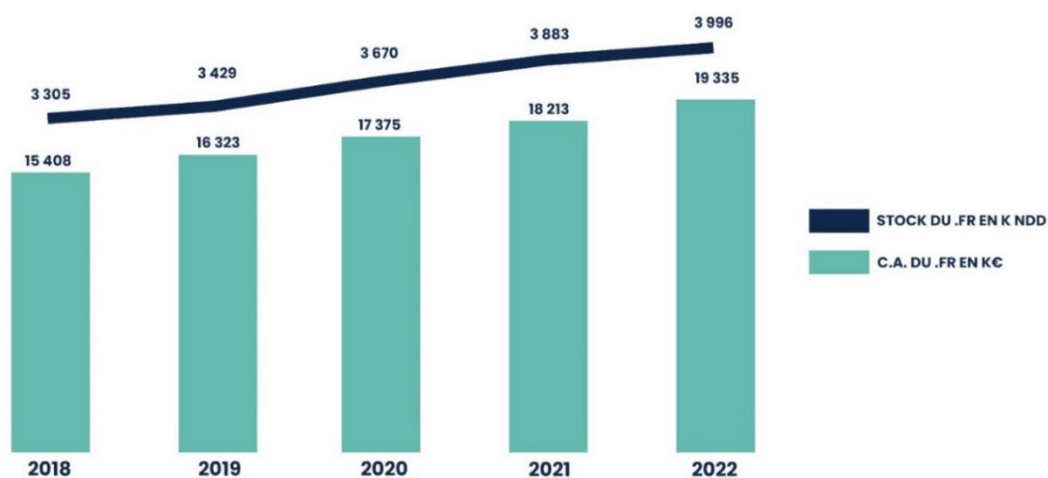
Le chiffre d'affaires OTR est en-dessous des prévisions budgétaires de 2,1 % du fait du retard de stock de l'extension .paris.

L'activité Conseil et Formation est en forte progression par rapport à 2021 avec un chiffre d'affaire en hausse de 51 917 euros, ainsi que par rapport au budget (+17 667 euros).

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser l'évolution du chiffre d'affaires sur les dernières années :

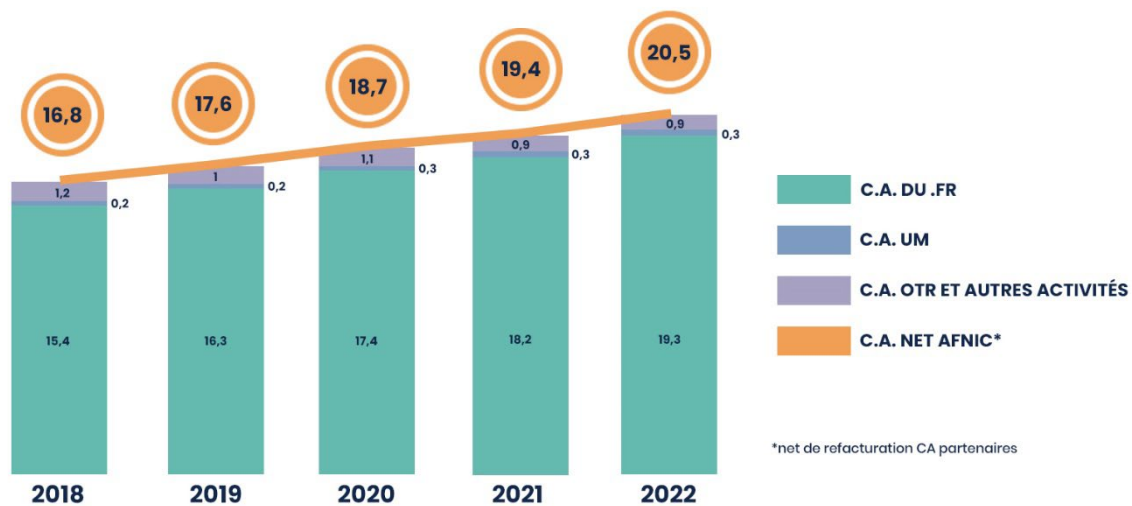
¹¹ L'essentiel de la reprise de la croissance du .Paris s'étant réalisé en fin d'année, l'effet favorable sur le chiffre d'affaires ne pourra être constaté qu'à partir de 2023 (effet « PCA », Produit Constaté d'Avance)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'AFNIC ET DU STOCK .FR



[Données du graphique « Évolution du Chiffre d'affaires et du stock du .fr de 2018 à 2022 »](#)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'AFNIC PAR ACTIVITÉ (EN M€)



[Données du graphique « Évolution du Chiffre d'affaires de l'Afnic par activité de 2018 à 2022 »](#)

3. Les charges opérationnelles

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent 16 514 236 euros, en hausse par rapport à l'année 2021 de 6,5 %.

Les charges d'exploitation opérationnelles comprennent 334 974 euros de charges reversées à la Ville de Paris et n'intègrent pas le montant versé à [**la Fondation Afnic**](#).

Les faits marquants sur 2022 sont :

1. **Frais de personnel** : augmentation de 9,9 %, pour un effectif moyen en hausse de +5,1 %. Cette hausse s'explique par le coût des embauches 2021 (année pleine) et 2022, par les augmentations de salaires et promotions internes, et le versement de primes de partage de la valeur.

Par rapport aux prévisions budgétaires, ce poste est en économie de 3 %, du fait de la baisse de l'effectif moyen prévu.

Au 31 décembre 2022, l'effectif était de 89 collaborateurs inscrits dont 1 contrat à durée déterminée et 1 contrat de professionnalisation.

2. **Charges externes DSI** : une baisse des dépenses de 12,2 % s'expliquant principalement par une forte réduction du recours à la prestation externe (phase finale du projet Avenir). En parallèle, les hausses tarifaires des fournisseurs combinées à l'augmentation des achats de matériel informatique minorent légèrement l'économie globale.

Ces dépenses sont inférieures au budget initial de 250 191 euros (-7,9 %), du fait du report de certains projets et d'un montant d'amortissements inférieur à la prévision (entrées de matériel plus tardives que prévu du fait des pénuries et des délais de livraison rallongés).

Le résultat d'exploitation 2022, incluant la dotation Fondation Afnic, est de **2 272 359 euros**, supérieur de 189 277 euros (9,1 %) à celui de 2021 et de 917 363 euros (67,7 %) à celui du budget.

4. Les autres postes de charges

1. **Sur la base du résultat 2022 les collaborateurs de l'Afnic bénéficieront d'une participation.** Le montant de la participation et du forfait social associé est de 645 936 euros.

La participation est appliquée selon les critères légaux (art. L3322-2 du code du travail).

Évolution du niveau de participation (participation et forfait social)

Évolution du niveau de participation (participation et forfait social)

sur les 5 dernières années :

<i>En milliers d'euros</i>	2018	2019	2020	2021	2022
Participation et forfait social	459	449	434	691	646

Le montant pour la Fondation Afnic pour la solidarité numérique s'élève à 2 151 409 euros.

Depuis la création de la Fondation Afnic, l'activité du .fr a permis de doter celle-ci de 16 006 259 euros.

2. Impôt société et crédits d'impôt

Crédit Impôt Recherche & Innovation

L'année 2022 permet de générer un crédit impôt recherche de 56 367 euros et un crédit d'impôt innovation de 79 230 euros, soit un total de 135 597 euros.

Crédit Impôt Mécénat

Les fonds versés à la Fondation de France pour le compte de la Fondation Afnic permettent de bénéficier en 2022 d'un crédit d'impôt mécénat s'élevant à 57 096 euros.

Crédit Impôt Famille

L'Afnic poursuit sa politique familiale par la réservation de berceaux au sein d'une crèche d'entreprise dans le but d'offrir aux salariés concernés, homme ou femme, un meilleur équilibre entre les temps de vie personnels et professionnels.

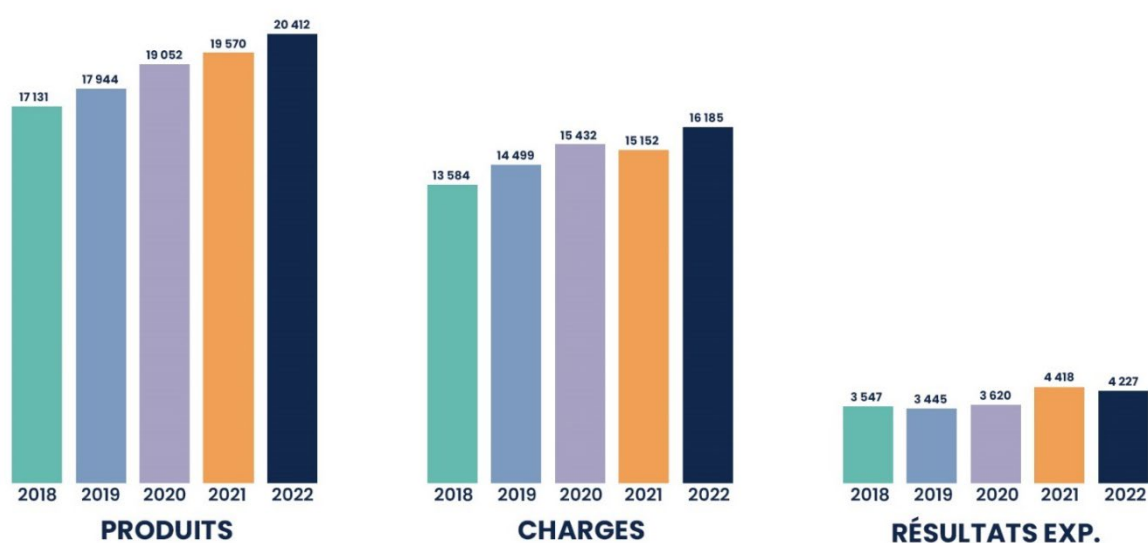
Ce dispositif permet de bénéficier du crédit impôt famille associé qui au titre de 2022 représente 36 315 euros.

Ces crédits d'impôt s'imputent sur le montant de l'impôt des sociétés de l'Association qui ressort à 747 096 euros (soit 3,6 % du CA Afnic).

5. Un résultat d'exploitation avant taxes et Fondation Afnic bénéficiaire, en légère baisse (−4,3 %) par rapport à 2021

Le résultat d'exploitation comptable avant taxes et Fondation Afnic s'élève à 4 226 966 euros (20,2 % du CA total Afnic) témoignant de la performance opérationnelle de l'Afnic.

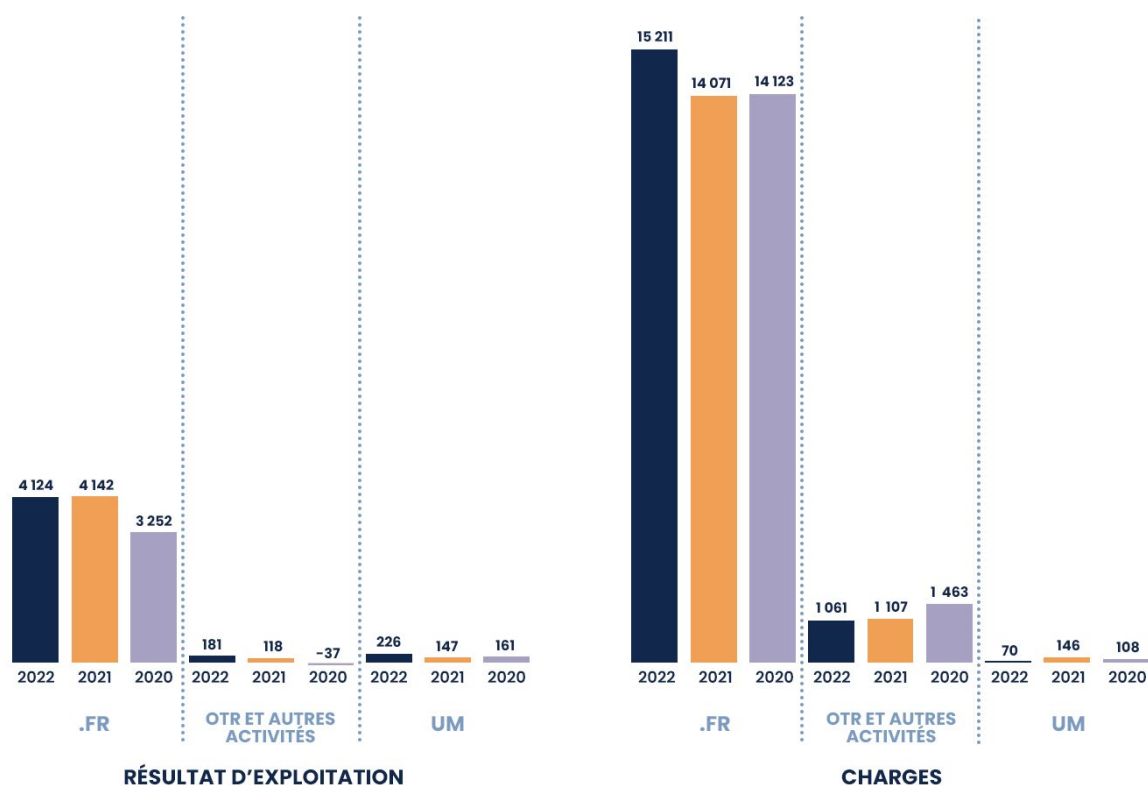
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COMPTABLE AVANT TAXES ET FONDATION (EN K€)



[Données du graphique « Résultats d'exploitation comptable avant taxes et fondation »](#)

6. La présentation des comptes par activité

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COMPTABLE AVANT TAXES ET FONDATION (EN K€)



[Données du graphique « Résultat d'exploitation comptable avant taxes et Fondation par activité.](#)

L'affectation des charges par activité suit la procédure comptable analytique de juin 2012, qui a été amendée en 2014 selon les recommandations du Cabinet Mazars.

La présentation sur les 3 années glissantes met en évidence la performance de l'activité OTR, dont le résultat d'exploitation est positif pour la deuxième année consécutive, à 181 021 euros. Cette performance a été permise par une augmentation du chiffre d'affaires combinée à une baisse de l'affectation du temps passé (bascule .fr et engagements .fr prioritaires en 2022) et par la baisse générale des coûts transverses.

L'activité hors .fr (ultramarins + OTR + Conseil & Formation) ressort avec un résultat d'exploitation de 407 270 euros, largement supérieur à 2021 (+ 142 547 euros), et largement supérieur au budget (+ 303 875 euros).

Malgré un chiffre d'affaires stable, le résultat d'exploitation des ultramarins (Um) s'apprécie de + 54 % par rapport à 2021 du fait du retour des charges à un niveau habituel (contre un effet ponctuel du renouvellement des logos en 2021).

Ci-dessous un éclairage sur la clé « temps passé » et sa variation depuis l'année 2013, année pleine de mise en place. Cette clé sert à la répartition par extension des frais de personnels et de la majorité des frais généraux.

	FR	UM	OTR ET AUTRES ACTIVITÉS
2013	87,8%	1,0%	11,2%
2014	78,1%	0,7%	21,2%
2015	85,0%	1,0%	14,0%
2016	88,4%	0,7%	10,9%
2017	91,0%	0,7%	8,3%
2018	91,3%	0,6%	8,0%
2019	90,8%	0,6%	8,6%
2020	91,2%	0,6%	8,1%
2021	93,5%	0,6%	5,9%
2022	94,3%	0,4%	5,3%

7. Les engagements financiers de la convention État-Afnic sont majoritairement tenus

Dans un arrêté daté du 5 avril 2017 et publié au Journal officiel de la République Française, le Secrétaire d'État chargé de l'Industrie, du Numérique et de l'Innovation, a désigné l'Afnic en tant qu'Office d'enregistrement du .fr pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 25 juin 2017. Ce mandat a pris fin le 30 juin 2022.

Le 20 septembre 2021, l'État français a renouvelé sa confiance à l'Afnic en la désignant de nouveau comme Office d'enregistrement du domaine internet .fr pour une durée de cinq ans, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2022.

La convention État-Afnic énumère les engagements de l'Afnic, dont la plupart peuvent se vérifier au travers de l'arrêté des comptes.

		Précédente Convention		Convention actuelle
	Objectif / niveau d'engagement	Réalisé 1er sem. 2022 en %	Réalisé 2012 – 2022 en %	Réalisé 2ème sem. 2022 en %
Investissements pour la promotion du .fr	10% du Chiffre d'affaires	13,6%	8,8%	NA
Investissements en actions de Recherche et Développement	10% du Chiffre d'affaires	9,7%	8,6%	9,4%
Investissement pour la sécurité et la stabilité du .fr	> 8% du Chiffre d'affaires	11,2%	9,1%	NA
Politique de formation du personnel	>= à 3% de la masse salariale	2,2%	3,1%	2,7%
Investissements en missions d'intérêt général	> = à 11% du Chiffre d'affaires	NA	NA	15,2%
Investissements en opérations commerciales	> = à 2% du Chiffre d'affaires	NA	NA	2,1%

Les engagements financiers – Année 2022

Depuis le 1^{er} juillet, les engagements financiers de l'Afnic portent sur des montants minimums à investir dans des actions de R&D, d'intérêt général, de formation du personnel et dans des opérations commerciales.

Les ratios de R&D et formation sont quasiment à l'objectif. Le ratio Intérêt général le dépasse largement du fait d'une dotation à la fondation encore très conséquente en 2022 (plafonnement à 1,3 M€ en 2023).

8. Répartition des investissements 2022

- Les investissements DSI réalisés en 2021 sont largement supérieurs à ceux de l'an passé, et ont visé essentiellement des achats de matériels utiles au renouvellement de nos infrastructures et au renforcement de la sécurité et de la fiabilité de notre SRS. En outre, la tarification en hausse de certains de nos fournisseurs contribue également à cette hausse de la valeur de nos investissements informatiques.
- Les charges opérationnelles 2022 associées pour renforcer la sécurité des infrastructures s'élèvent à 1 355 916 euros, soit une hausse de 23,5 % par rapport à 2021.

9. L'évolution des effectifs

L'année 2022 se clôture avec un effectif de 89 collaborateurs, en hausse de 4 collaborateurs par rapport à fin 2021 (8 arrivées pour 4 départs).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



[Données du graphique « Evolution du nombre de salariés »](#)

10. La trésorerie se maintient à un niveau élevé

Une trésorerie qui continue de croître + 2,4 % portant le montant des liquidités à 22 376 586 euros.

La trésorerie comprend la créance auprès de la Fondation Afnic pour 4 360 015 euros (représentant les montants des deux derniers exercices).

11. Les fonds associatifs de l'Afnic

Après affectation du résultat comptable bénéficiaire de l'année 2022 de 1 006 172 euros, les fonds associatifs se présenteront comme suit (*en milliers d'euros*) :

**ÉVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS
DEPUIS 2012 (EN K€)**



[Données du graphique « évolution des fonds associatifs depuis 2012 »](#)

Les fonds associatifs fin 2022 permettent de couvrir plus de 14 mois de frais de personnel, de locations hébergement (data center) et locaux immobiliers.

12. Conclusion

Les très bons résultats de l'année 2022 permettent de consolider les fonds associatifs de l'Afnic et de soutenir ses objectifs stratégiques, et notamment pour 2023 :

- conforter sa place de leader des noms de domaine et du DNS en France et en Europe ;
- maintenir le .fr comme extension la plus dynamique sur son marché, avec un développement de son activité dirigé vers les TPE/PME comme cibles prioritaires ;
- être un acteur reconnu et utile de la solidarité numérique et du numérique durable ;
- faire vivre le modèle multi-acteurs de sa structure.

2023 sera aussi pour l'Afnic une année d'acquisition de son siège social et de déménagement.

8. Annexes financières

Bilan financier simplifié

	31/12/2022	31/12/2021
Actif en K€	Net	Net
Actif immobilisé	1 531	1 364
Créances d'exploitation	4 692	4 230
Disponibilités	22 377	21 844
TOTAL ACTIF	28 599	27 439

	31/12/2022	31/12/2021
Passif en K€	Net	Net
Fonds associatifs	10 111	9 375
Résultat de l'exercice	1 006	737
Provisions réglementées	0	0
FONDS PROPRES	11 118	10 111
PROVISIONS	0	0
DETTES	17 481	17 327
TOTAL PASSIF	28 599	27 439

Compte de résultats simplifié

En K€	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
Chiffre d'affaires	20 412	19 570
Autres produits	526	227
PRODUITS D'EXPLOITATION	20 938	19 797
Autres achats et charges externes	6 350	6 266
Impôts, taxes et versements assimilés	330	353
Salaires, traitements et charges sociales	9 099	8 266
Autres charges dont Amortissements	2 887	2 828
CHARGES D'EXPLOITATION	18 666	17 714
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 272	2 083
RÉSULTAT FINANCIER	19	10
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	109
Participation des salariés aux résultats	538	576
Impôts sur les bénéfices	747	889
BÉNÉFICE OU PERTE	1 006	737

9. Annexes données des graphiques

Suivi du volume des procédures liées aux abus (2020-2022).

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Levées anonymat 2022	74	161	262	324	384	444	518	590	708	768	876	957
Justifs & injonct° num 2022	55	523	868	1121	1878	2318	2586	3291	3292	3659	3829	4331
PARL2022	39	58	88	128	161	193	210	236	268	306	362	396
Signalements 2022	21	44	60	81	99	122	154	189	223	253	280	303
Levées anonymat 2021	72	149	232	344	399	479	540	583	671	806	876	956
Justifs et injonct° num 2021	110	295	373	916	1029	1075	1123	1229	1332	1537	1603	1698
PARL 2021	19	46	72	102	126	142	172	196	208	234	257	284
Signalements 2021	14	28	50	92	153	171	185	205	231	260	316	348

[Retour au graphique dans le document](#)

Répartition des thématiques des lauréats de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 2018 à 2022

Citoyenneté	Culture	Développement Territorial	Education / Formation	Environnement / habitat	Insertion / emploi	Santé / handicap	Transformation des organisations
37	7	9	148	9	67	60	11

[Retour au graphique dans le document](#)

Évolution des sommes affectées par l'Afnic à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique depuis 2012 en Kilo euros

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
165,2	829,3	1415,7	1502,5	1489,1	1594,9	1589,9	1486,1	1573,2	2208,6	2151,4	16005,9

[Retour au graphique dans le document](#)

Évolution du Chiffre d'affaires et du stock du .fr de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires du .FR	15 408	16 323	17 375	18 213	19 335
Stock .FR	3 305	3 429	3 670	3 883	3 996

[Retour au graphique dans le document](#)

Évolution du Chiffre d'affaires de l'Afnic par activité de 2018 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
C.A. Fr	14,9	15,4	16,3	17,4	18,2	19,3
C.A. UM	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
C.A. OTR	1,1	1,2	1,0	1,1	0,9	0,9
CA Net AFNIC	16,2	16,8	17,6	18,7	19,4	20,5

[Retour au graphique dans le document](#)

Résultats d'exploitation comptable avant taxes et fondation (en Kilo euros).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits	16 466	16 555	17 131	17 944	19 052	19 570	20 412
Charges	13 140	13 140	13 584	14 499	15 432	15 152	16 185
Résultat d'exploitation	3 326	3 326	3 547	3 445	3 620	4 418	4 227

[Retour au graphique dans le document](#)

Résultats d'exploitation comptable par activité avant taxes et fondation (en Kilo euros).

	.FR			OTR et autres activités			Ultramarins		
En K€	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Résultat Exp.	4 124	4 142	3 252	181	118	-37	226	147	161
Charges	15 211	14 071	14 123	1 061	1 107	1 463	70	146	108

[Retour au graphique dans le document](#)

Evolution du nombre de salariés

	2017	2018	B2019	2019	2020	2021	2022
Effectifs à fin d'année	77	82	84	81	85	85	89
CDI	75	79	81	77	80	80	87
CDD/Alternants	2	3	3	4	5	5	2

[Retour au graphique dans le document](#)

Evolution des fonds associatifs depuis 2012

en k€	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Autres réserves	6 782	6 148	5 802	5 951	6 345	6 701	7 163	7 650	8 080	8 572	9 339
Réserve de précaution	18	111	268	435	600	777	954	1 119	1 294	1 539	1 778
Total fonds propres	6 800	6 259	6 070	6 386	6 945	7 478	8 117	8 769	9 374	10 111	11 118

[Retour au graphique dans le document](#)